

M. SINCLAIR (Vancouver-Nord): Vous étiez conscrit?

M. ARCHIBALD: Non.

M. SINCLAIR (Vancouver-Nord): Vous vous êtes également soustrait autant que possible à la mobilisation dans les chantiers maritimes.

M. ARCHIBALD: Durant la dernière guerre, le IWW a amélioré l'aménagement des camps et malgré l'opposition des exploitants, il a obtenu des couvertures ainsi que de meilleurs repas. Passons maintenant à un autre nettoyage. Pendant la guerre, ces gens n'ont pas déclenché de grève; ils se sont conformés aux règlements établis. Ils réclament maintenant un traitement équitable. Je constate que, lorsqu'un différend se produit, on blâme toujours l'ouvrier. La Chambre n'agit pas toujours ainsi, mais bien des gens accusent les grévistes. En l'occurrence, on leur reproche de n'avoir pas soustrait à la grève l'industrie des récipients, ce qui aurait permis d'approvisionner les fabricants. C'est ainsi qu'on s'y prend pour faire échouer la grève.

Ces gens vivent dans la crainte. Le travail qu'ils accomplissent aux camps leur rend la vie dure et amère. Après des années de lutte, ils se sont rendu compte qu'il faut améliorer les conditions sociales dans les camps. Ils vivent isolés et éprouvent beaucoup de difficulté à fonder un foyer. Pendant les trois ou six mois qu'ils travaillent au camp, ils sont éloignés de leur famille et, à leur retour, ils gaspillent ce qu'ils ont gagné. Je ne le leur reproche pas, parce que, si les rôles étaient renversés, j'agis de la même façon. Au moyen de la grève, ils espèrent attirer l'attention du public sur les circonstances auxquelles ils sont assujettis. C'est l'un des métiers les plus dangereux au Canada, plus dangereux même que celui de mineur. L'ouvrier doit travailler à une très grande vitesse et sous une tension constante, un peu comme au front.

M. J. L. GIBSON (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, j'allais m'abstenir de prendre part au débat, tellement l'honorable député de Fraser-Valley a bien décrit la situation dans laquelle se trouvent les producteurs de baies. J'espère sincèrement que le premier ministre suppléant (M. Ilsley) et le ministre du Travail (M. Mitchell) se rendront à sa demande et étudieront la possibilité de rouvrir les caisseries. Ils sont tous deux beaucoup trop expérimentés pour se laisser entraîner dans une situation qui susciterait la mésentente entre le Gouvernement et les ouvriers. Ma propre expérience me porte à croire que les chefs ouvriers aimeraient peut-être voir le Gouvernement aux prises avec les travailleurs, ce qui serait absolument déplorable.

L'honorable député de Skeena (M. Archibald), qui connaît tous les recoins de l'industrie forestière, a parlé en termes plutôt énergiques de la vie dans les camps de bûcherons. Je suis heureux qu'il ait affiché de tels préjugés, car je ne m'attendais pas à autre chose de sa part. Je connais moi-même cette industrie et je sais qu'elle verse les meilleurs salaires au Canada. Si l'on donne suite aux vœux du rapport Sloan, les plongeurs du camp, ceux qui lavent la vaisselle, recevront \$7 pour huit heures de travail. Ce n'est sûrement pas là de l'exploitation, si l'on tient compte de la situation qui existe dans d'autres parties du pays.

Mon honorable ami prétend que les salaires n'ont pas monté dans l'industrie du bois d'œuvre durant la guerre; en réalité il s'est produit une augmentation globale de 57 p. 100. De tous les ouvriers canadiens, je crois que les bûcherons ont bénéficié du meilleur traitement. Les exploitants ont également été assez bien traités. A mon sens, l'industrie du bois compte parmi les industries canadiennes qui ont le moins raison de se plaindre. Je répète que les salaires ont monté de 57 p. 100, et en même temps le prix de revient d'un millier de pieds de billes a augmenté de 107 p. 100.

Mon honorable ami a déclaré qu'il n'y avait pas eu grève dans l'industrie durant la guerre, mais j'ai constaté que ce n'est que lorsque la Russie est entrée en guerre que les chefs ouvriers de la Colombie-Britannique ont vu à ce que le Canada produise du bois de construction. Je puis vous assurer qu'ils ne se souciaient aucunement que la Grande-Bretagne pût s'en procurer.

J'ai tenté de participer au règlement de cette grève en Colombie-Britannique, car ma circonscription compte probablement une proportion plus élevée de bûcherons que toute autre circonscription de la province. Je suis peut-être mauvais politique, mais je me suis avisé de répondre à un télégramme transmis par M. Pritchett à tous les honorables députés, nous demandant d'exprimer nos vues à l'égard de cette grève. Je lui ai exprimé mes vues sans ambages. Je n'ai pas ergoté. J'ai dit à M. Pritchett que si les bûcherons obtenaient une augmentation générale de 15c. l'heure ce serait un traitement fort équitable; j'ai ajouté qu'en raison de la grande pénurie de bois d'œuvre, je croyais qu'il convenait de maintenir, pour le moment, la semaine de quarante-quatre heures. Je lui ai fait tenir ma réponse environ deux semaines avant que le juge en chef Sloan eût formulé ses conclusions. J'ai proposé également de